Fiche de relevé de données pour l'établissement du rapport d'étude / plan de pose pour alwitra EVATEC

Merci <u>de remplir entièrement</u> le formulaire et de le renvoyer <u>par e-</u> <u>mail avec votre signature</u> au

al	\ \ \	itr	a 0	zusammen hier oben.
	VV			

version: juillet 2023 (Rel. 3)

FB.AT.44

Traitement uniquement <u>dûment rempli et signé</u> . Les données sont la base du prédimensionnement statique et relèvent de la responsabilité du signataire.		service des ventes d'alwitra : export@alwitra.de		page 1 de 2			
1. Oarchitecte	Ocouvreur/étai	l ncheur	2. chantier	page i de z			
nom :			n° de proj. alwitra :	(si connu)			
rue :			projet :	(ci comina)			
code postal et ville :			rue :				
téléphone :			code postal et ville :				
e-Mail :				et le numéro de maison sont obligatoires!			
personne de cont. :			zone de charge catég de vent : de te				
3. livraison par le distributeur (débiteur), lieu / filiale :							
4. documents de planification souhaités : Orapport d'étude de projet Orapport d'étude de projet + planification préliminaire							
5. type d'objet : O nouvelle construction O rénovation O toiture existante (âge de la membrane max. 5 ans) OEVALON OEVALASTIC							
6. forme du toit : Otoit à deux versants Otoit à une pente Oautre :							
7. données du projet : situation exposée : Ooui Onon croquis séparé (entièrement dimensionné) ci-joint							
longueur du toit pignon à pignon :m couche de base :bois Otôle bac acier longueur du toit faîte – gouttière :m pour le bois (OSB, coffrage Ocoffrage OSB épaisseur :mm							
hauteur de l'attique : m pour les bacs acier :							
hauteur du bâtiment : m limite élastique : N/mm²							
pente du toit :	°		fabricant/référence. :	/			
épaisseur de la tôle : mm							
isolant :			distance entre les cein	tures : mm			
toiture oui one sens de serrage pour les tôles TRP ou les coffrages en bois :							
matériau d'isolation, ty	pe :			Odu faîte à la gouttière			
épaisse	eur : mm			Oparallèle à la gouttière			
8. rail de montage :							
EVALON O	gris clair 🔘	gris ardoise O	EVALASTIC O gris	clair O gris ardoise O			
9. panneau solaire : Ofiche technique Ofabricant/référence : Odimensions :							
zone de serrage admissible : (sans indication, la planification préalable se fait avec 0,25 x la longueur du module)							
10. exécution :							
Oparallèle au toit		○FixZ-7		○FixZ-15			
parallèle au toit : recommandé à partir d'une pente de toit de 5°.		FixZ-7 : recommandé 0° - max. 5° d'inclinaison de toit.		FixZ-15 : recommandé 0° - max. 5° d'inclinaison de toit.			
lia		dota		cianoturo			
lieu		date		signature			

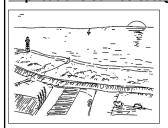
Explications sur la fiche de relevé des données pour l'établissement du rapport d'étude / plan de pose pour alwitra EVATEC

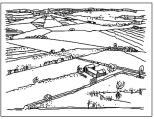
FB.AT.44 version: juillet 2023 (Rel. 3)



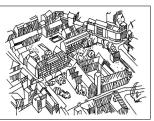
page 2 de 2

Explications sur les catégories de terrain :









I Mer ouverte ; lacs avec au moins 5 km de surface libre surface dans le sens du vent ; terrain lisse

et plat sans

obstacles

catégorie de terrain

Côte
Zone de
transition
entre la
catégorie de
terrain
I et II

profil mixte

Terrain avec des haies, fermes isolées, de maisons ou d'arbres, z. par ex. zone agricole

catégorie de terrain

profil mixte intérieur Zone de transition entre la catégorie de terrain Il et III

catégorie de terrain III Banlieues, zones industrielles zones industrielles ou commerciales ; forêts

catégorie de terrain IV Zones urbaines, au moins 15 % de la surface avec des bâtiments dont la hauteur ne dépasse pas un hauteur moyenne de 15 m

NA.B.1 Définition des catégories de terrain

Pour être sûr de ne pas se tromper, on peut se baser sur la catégorie de terrain I dans les régions proches des côtes, ainsi que sur les îles de la mer du Nord et de la Baltique, et sur la catégorie de terrain II à l'intérieur des terres.

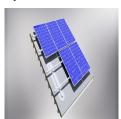
NA.B.2 Transitions entre les catégories de terrain

La réduction des vitesses du vent près du sol par les forêts ne peut être évaluée qu'avec la catégorie de terrain II. Lors d'une forte tempête, il n'est pas garanti que la rugosité du sol de catégorie de terrain III reste efficace, car la végétation peut ne pas résister aux forces du vent. En cas de doute, il convient d'adopter la catégorie de terrain la plus lisse (non bâti).

L'influence des variations de rugosité du sol peut être appréhendée comme suit, sans qu'il soit nécessaire de procéder à une étude plus approfondie : Si le site de la construction est situé à moins de 1 km d'un changement de terrain plus lisse (non construit) à un terrain plus rugueux (construit), la catégorie de terrain la moins favorable et la plus lisse doit être utilisée. Si le site de la construction est éloigné de plus de 3 km du changement de rugosité, la catégorie de terrain la plus rugueuse peut être utilisée si la construction a une hauteur inférieure à 50 mètres. Pour les bâtiments dont la hauteur est supérieure à 50 m, la catégorie de terrain la plus lisse doit être adoptée.

Explications sur les systèmes photovoltaïques:

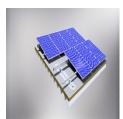
parallèle au toit



montage d'une installation PV
parallèle à la toiture sans
surélévation en utilisant des profilés
porteurs de modules SoloPlus fixés
sur le rail de montage alwitra
EVATEC Solar au moyen de supports
Rapid2+L. La charge supplémentaire
se situe dans la gamme de 14kg/m².

parallèle au toit : recommandé à partir d'une pente de toit de 5°.

FixZ-7

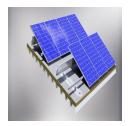


montage d'une installation PV avec une élévation supplémentaire de 5°-

7° (en fonction de la longueur du module) par rapport à la pente du toit en utilisant des profils porteurs de module FixZ-7 pour la fixation sur les rails de montage EVATEC Solar au moyen de supports Rapid2+L. La charge supplémentaire sur le toit se situe dans la gamme de 15 kg/m².

FixZ-7 : recommandé 0° - max. 5° pente du toit

FixZ-15



montage d'une installation PV avec une élévation supplémentaire de 11°-15° (en fonction de la longueur du module) par rapport à la pente du toit en utilisant des profilés porteurs de module FIXZ-15 pour la fixation sur les rails de montage EVATEC Solar au moyen de supports Rapid2+L. La charge supplémentaire sur le toit se situe dans la gamme de 16,5 kg/m².

FixZ-15 : recommandé 0° - max. 5° pente du toit.